

Le recensement des populations commence ce jeudi

Dans le Gers comme partout en France



Le recensement des populations commence ce jeudi

Recensement population pour auoi faire ?

Le recensement de la population en France est réalisé chaque année par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Cette année, le recensement se déroule du **16 janvier au 22 février 2025**. Les agents recenseurs passeront dans les logements sélectionnés pour collecter des informations sur les habitants en leur remettant un questionnaire papier ou en les incitant à effectuer l'opération via internet

Depuis 2004, le recensement est réalisé de manière annuelle, mais avec un système rotatif : Chaque année, environ 9 000 communes sur 36 000 sont sélectionnées pour participer au recensement. Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées tous les 5 ans, tandis que celles de plus de 10 000 habitants font l'objet d'un échantillonnage annuel de 8 % de leur population. Cela permet d'obtenir des données actualisées régulièrement tout en évitant les recensements généraux massifs qui avaient lieu auparavant tous les 7 à 9 ans..

il permet de connaître le nombre d'habitants d'une commune, ce qui influence le budget de l'État, le nombre d'élus au conseil municipal, et la détermination du mode de scrutin. Les données collectées aident également à planifier des infrastructures comme les écoles, les hôpitaux, et les transports.

Chacun doit se soumettre au recensement qui est obligatoire.

Cette obligation est encadrée par la loi, et les informations collectées sont strictement confidentielles. Elles ne sont utilisées qu'à des fins statistiques.